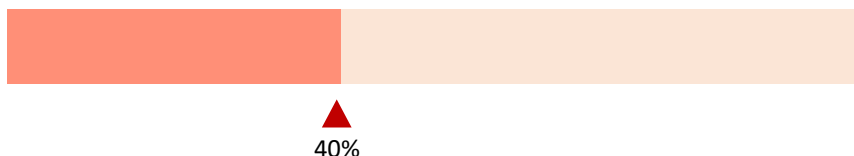


43

**Considérer, développer et promouvoir davantage
l'éducation artistique et culturelle non formelle**



STATUT

Recommandation en cours

Version 7

Travaux réalisés

- Avril 2025 : Publication des résultats de l'enquête sur les pratiques culturelles des jeunes réalisée par le LISER (voir la recommandation KEP no 47)
- 2025 : Premiers projets Kulturama dans maisons relais
- 2024 : Résidences d'artistes en milieu scolaire également ouverte aux maisons relais
- 2023 : Appel à projets « Accès à la culture » avec un accent sur les jeunes
- 2023 : Premier *Kanner- a Jugendtheaterpräis* décerné en collaboration avec ASSITEJ
- 2020 : Convention avec ASSITEJ Luxembourg (Association Internationale du Théâtre pour l'Enfance et la Jeunesse)
- Intégration de la culture comme vecteur d'apprentissage de la langue dans le Cadre de référence nationale pour la formation non formelle des enfants et des jeunes, finalisé en mars 2021

Travaux en cours

- Continuer les synergies et les soutiens à différents niveaux : voir les recommandations KEP nos 49 à 51
- Veiller à ce que les activités périscolaires ne soient pas réservées aux seuls enfants dont les parents ont des habitudes culturelles, en renforçant la médiation culturelle d'une part, et en favorisant les échanges réguliers avec les éducateurs/trices et autres responsables de l'éducation non formelle d'autre part
- Le plan d'action national « Accès à la culture » visera des mesures plus spécifiques pour l'éducation non formelle.

Travaux prévus

- Créer plus de synergies entre institutions culturelles et les centres de compétences

Documentation

- [Les pratiques culturelles des jeunes – Éléments de synthèse sur les pratiques culturelles des jeunes 2023 \(Les études du ministère de la Culture 04\)](#)

Contact

- Nadine Erpelding
(+352) 247 86608
nadine.erpelding@mc.etat.lu

Mise en ligne

- Première version : 26.10.2020
- Dernière modification : 30.01.2026